

DOSSIER

Produire, consommer et décider autrement... De l'action sociale aux activités financières, l'économie sociale et solidaire (ESS) recouvre des réalités variées. Fondé sur un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne, le secteur privilégie intérêt général, gouvernance démocratique et lucrativité limitée. Décryptage.

Mois de l'ESS

Quand l'économie fait sens

La Cité des Métiers du Val-de-Marne à Choisy-le-Roi.

DOSSIER RÉALISÉ
PAR JEAN-BAPTISTE FERRIERE



© AMATHIEU - Fotolia

De l'épargne solidaire à l'achat éco-responsable, il n'y a qu'un pas... Conférences, ateliers, ciné-débats, colloques, actions de sensibilisation... Planning encore chargé, cette année, à l'occasion du mois de l'ESS ! Depuis sept éditions, novembre est le théâtre d'une campagne d'envergure portée par le réseau des 26 Chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CRESS). Vous souhaitez une autre forme de vie économique ? Soutenir les porteurs de projets de création d'entreprises fresnoises ? Participer concrètement au développement de l'économie locale ? Devenir acteur de votre territoire ? À Fresnes, une rencontre autour de la thématique de la finance solidaire est prévue le samedi 15 novembre, à 15 h, à la bibliothèque municipale

Gabriel Bourdin. Une réunion d'informations animée par l'Association régionale des CIGALES (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) d'Ile-de-France. Des structures visant à financer en partie et à accompagner les porteurs de projets de création d'entreprise. La déléguée générale et la chargée de développement de cette association expliqueront les valeurs et modalités du fonctionnement coopératif.

L'enjeu ? Sensibiliser les Fresnois aux questions de la création d'entreprise et susciter l'intérêt de créer une CIGALES sur le territoire. Un club ancré à Fresnes permettrait, en effet, de fédérer des personnes autour de l'accompagnement de porteurs de projets. Les banques n'accordent pas de prêts sans certaines garanties de solvabilité. D'où la nécessité pour les porteurs de projets de multiplier les apports et les sources de financements



notamment via le microcrédit. Un dispositif a été mis en place par le CCAS (Centre communal d'action sociale). Constitués pour la première fois en 1983, les clubs CIGALES utilisent la finance solidaire. Un outil qui appartient à la grande famille de l'ESS dont la fédération nationale est incarnée par la coopérative Garrigue. Aujourd'hui, il existe une trentaine de CIGALES en Ile-de-France regroupant quelque 350 cigaliers mis en relation par l'Association régionale. Deux seulement se situent en Val-de-Marne dont le club Cigafortville fondé en 2014 qui regroupe une quinzaine de personnes. *“Le temps de soutenir financièrement le projet puis d'accompagner l'entrepreneur, les Cigaliers restent cinq ans au maximum puis se retirent, rapporte Joseph Loreau, gérant du club Cigafortville. Les cigaliers actionnaires récupèrent alors leurs mises de départ et leurs prises de participations au capital.”* Auparavant composé de retraités altruistes ou ex-chefs d'entreprise, de militants ou d'utopistes, le profil des cigaliers s'est renouvelé et profondément ouvert à tous.

Et parmi les “lieux ressources” de conseil et d'information sur l'emploi, la Cité des métiers du Val-de-Marne aborde en détails la question de l'économie sociale et solidaire, comme l'explique le responsable de la communication Patrice Razet:

“Nous avons organisé ces dernières semaines un atelier sur la création d'entreprise

Conjuguer activité économique, utilité sociale, éthique et principe de solidarité

dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, et un autre sur la création d'entreprise coopérative. Nous travaillons régulièrement avec les différentes structures de l'ESS, par exemple les structures d'insertion par l'activité économique que nous avons accueillies il y a quelques jours à la Cité des métiers. Nous mettons à disposition du public un conseiller sur le pôle “Organiser sa recherche d'emploi”, pour mieux connaître les exigences des entreprises qui recrutent sur ce secteur, affiner un CV ou encore connaître les sites Internet d'offres d'emploi autour de l'ESS.”

Au service de l'humain et du lien social, de la coopération et l'action citoyenne, l'ESS croise la mission d'intérêt général des collectivités territoriales. Développement du tissu économique local mais

aussi petite enfance, transports, tourisme, culture, innovation, recherche, santé, logement, alimentation, action sociale, activités financières et d'assurance, enseignement... Le Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES) réunit les collectivités locales engagées autour d'une charte pour le développement de l'ESS. *“La commune de Fresnes en est membre depuis 2008”, rappelle Anne-Laure Federici, déléguée générale au RTES. Ajoutant que “l'ESS représente un modèle économique à part entière, apportant des réponses aux besoins de nos territoires. En ce sens, nous favorisons l'échange de bonnes pratiques à l'échelon local, régional et national.”*

Lucrativité limitée ou réinvestissement des bénéfices au service d'un projet collectif, gouvernance démocratique et participative (Scop), indépendance politique... L'ESS ? Un mode

d'entreprendre bien spécifique visant à provoquer un choc coopératif et à redonner un pouvoir de décision aux salariés. Associations, entreprises coopératives, mutuelles, fondations ou fonds de dotation... Le point commun de ces organisations privées ou publiques ? L'opportunité d'un nouveau type de société à vocation sociale destiné à amoindrir les effets de la crise. Autrement dit, conjuguer activité économique, utilité sociale et principe de solidarité, afin de prendre en compte la fragilisation d'un nombre croissant de personnes. Le secteur représente 2,3 millions de salariés soit près de 12 % des emplois en métropole et en outre-mer, réunis par des valeurs communes. Un secteur d'avenir puisqu'il crée davantage d'emplois que l'économie de marché classique.

Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) ; Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) ; monnaies locales complémentaires ; commerce équitable dans les échanges internationaux visant à rééquilibrer les rapports Nord/Sud ; banques de finance solidaire ; insertion par l'activité économique... Outre une autonomie de gestion et un ancrage territorial ou sectoriel, la finalité de service à la collectivité prévaut ici sur la finalité de profit. Il s'agit de renforcer les politiques de développement durable et les initiatives des acteurs locaux afin de soutenir les emplois non délocalisables.

Définitivement adoptée le 21 juillet 2014 à l'Assemblée nationale, la loi Économie sociale et solidaire (ESS) a été promulguée le 31 juillet et publiée au Journal officiel le 1^{er} août dernier. Au final, quelque 39 décrets d'application devraient suivre d'ici au début 2015 afin de consolider le réseau, la gouvernance et les outils de financement de l'ESS. ■

■ **Rencontre autour de l'épargne solidaire, samedi 15 novembre, 15 h, bibliothèque municipale Gabriel Bourdin. Entrée libre.**



LE MOT DE L'ÉLU



MICHEL SOUILLAC, MAIRE ADJOINT EN CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Quels domaines recouvre l'économie sociale et solidaire ?

L'ESS s'appréhende comme un système de valeurs et un cadre méthodologique pour le développement d'initiatives. C'est un vecteur de créations d'emplois qui touche de nombreux domaines : la lutte contre la pauvreté et l'exclusion (épiceries sociales, Structures d'insertion par l'activité économique comme Fresnes Service, Croix-Rouge...), les services aux personnes âgées via le portage de repas ou de biens culturels (Ohé Services, bibliothèque, Afadar), la distribution alimentaire (AMAP), le logement partagé à tout âge, l'environnement (éco-textile, énergie renouvelable), les mutuelles d'assurance, la petite enfance (crèche parentale...), la culture, le sport...

Vous organisez ainsi un temps d'échanges et de sensibilisation à la bibliothèque...

En partenariat avec l'Association régionale des CIGALES d'Ile-de-France et la bibliothèque de Fresnes, ayant pour thème la finance solidaire. Avec une double finalité : informer au sujet de l'épargne solidaire et évaluer les perspectives de création d'une CIGALES fresnoise.

Comment développer l'ESS à Fresnes ?

Il s'agit de créer un contexte favorable à l'éclosion de projets et d'initiatives, individuels et collectifs susceptibles d'irriguer la vie économique et sociale de la commune. Pour cela, se doter d'un outillage transversal, proposer une sphère de soutien en matière de gouvernance, d'information, de conseil et d'accompagnement, de financement solidaire... Il serait bon de créer une structure fresnoise en charge de la mise en œuvre d'un plan de soutien et d'innovation. Cette structure, embryonnaire dans un premier temps, pourrait s'étoffer par la suite. Elle aurait une fonction de "débroussaillage", de première élaboration. La commission solidarité analyserait les propositions, lesquelles seraient présentées en municipalité, puis au conseil municipal.

Sur quels partenaires locaux la ville pourrait-elle s'appuyer ?

Des liens fonctionnels sont déjà créés avec les institutions porteuses d'une expertise : l'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), l'ATELIER, le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES), l'Association Régionale des

Cigales (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire)... L'ESS est une source d'inspiration pour la citoyenneté, le développement d'approches nouvelles pour répondre à des besoins sociaux. Des travaux universitaires et des guides pratiques lui sont dédiés. Pour ces raisons, la bibliothèque pourrait jouer un rôle central d'accès à l'information dans ce domaine. Sur le plan du repérage des porteurs de projets, le PIJ, le service emploi de la ville, la Mission locale, l'Avara, la MJC ou l'EDS sont en situation d'accomplir un travail sur ce volet. Les conseils de quartiers sont aussi des instances à partir desquelles des idées peuvent émerger. Sur le plan de l'accompagnement des créateurs, l'ADIE, le groupement des jeunes créateurs du Val-de-Marne ou Copaname offrent des réponses. La création d'un réseau de parrainage local à l'accompagnement n'est pas à écarter.

Quels seraient les principaux axes d'intervention ?

Repérer et soutenir les projets individuels et les initiatives citoyennes, notamment des jeunes des quartiers, explorer les possibilités d'implantations de structures sur le sol fresnois (régie de quartier), accompagner le développement et la consolidation de structures existantes par l'aide au changement d'échelle, l'incitation à la mutualisation... Promouvoir la réponse institutionnelle à partir de la commande publique (clauses d'insertion, marchés d'insertion ou chantiers éducatifs et d'insertion), collaborer avec l'économie marchande (entreprises, syndicats).

LE MOIS DE L'ESS EN VAL DE BIÈVRE

- ▣ Soirée d'information "Club Asso Emploi", mercredi 12 novembre, 17 h à 20 h, à la Communauté d'agglomération de Val de Bièvre (CAVB) à Arcueil.
- ▣ Consommer responsable : "Fabriquons nos produits de beauté nous-même", vendredi 14 novembre, 14 h à 16 h, à L'Hay-les-Roses.
- ▣ Agir ensemble : "Quand solidarité internationale rime avec ESS", samedi 15 novembre après-midi à la mairie de Gentilly.
- ▣ Travailler, entreprendre autrement : "Comment financer mon projet responsable ?", mercredi 19 novembre, 9 h 30 à 12 h à Cachan.
- ▣ Retrouvez le programme complet sur www.economie.agglo-valdebievre.fr

CONSOMMEZ LOCAL !

"L'arrivée d'Internet a changé les habitudes de consommation et les actes d'achats, interpelle Khadija Lahlou, pharmacienne, présidente du centre commercial Charcot-Zola et élue aux commerces à la CCI du Val-de-Marne. Aujourd'hui, les enseignes de proximité ne doivent plus attendre la venue des clients mais au contraire devancer les flux et se mettre au e-commerce." Un quartier sans commerces se meurt. Donc, soutenez-les en "consommant local" !

CIGALES, MODE D'EMPLOI



COLINE LORENT, CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT À L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES CIGALES D'ILE-DE-FRANCE

"Un club CIGALES se compose de cinq à vingt personnes physiques : les cigaliers. Pendant cinq ans, ils vont mettre une partie de leur épargne en commun (à partir de huit euros par mois et par personne), investir dans les entreprises locales, en création ou en développement, les accompagner et ainsi agir sur le développement économique local. L'activité de ces clubs s'inscrit dans la perspective d'une économie alternative et solidaire favorisant la création d'emplois, la lutte contre l'exclusion, la protection de l'environnement ou le développement culturel."

FRESNES SERVICE

Une aide au quotidien



Structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), Fresnes Service représente en moyenne 135 salariés, 350 utilisateurs et 26 700 heures de travail par an. L'association accueille, accompagne, forme et propose au public des personnes en parcours d'insertion socioprofessionnelle. Explications.

L'insertion, c'est leur affaire ! Fondée en 1989, l'association à vocation sociale Fresnes Service propose des missions destinées à faciliter l'insertion socioprofessionnelle de personnes sans emploi. Leurs missions ? Les métiers de services à la personne, le jardinage, le bricolage, les petits travaux mais aussi sur

les métiers du BTP. Ainsi, Martine Boccovi, directrice de Fresnes Service, entend "continuer à placer l'humain au cœur de l'économie sociale et solidaire", "développer les clauses d'insertion sur le territoire en fonction de la demande" et "intensifier les partenariats avec les différentes SIAE du territoire dont AEF 94 fait partie et

prochainement CONFLUENCES." Fresnes Service a tissé un partenariat avec des structures du Val de Bièvre, le CCAS, l'association d'hébergement d'urgence AUVM, l'Avara, l'Adadar, l'EDS, le relais de la tour et le service emploi de la commune, entre autres. La structure s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Une antenne a été ouverte en janvier 2014 à Choisy-le-Roi avec le soutien de la Communauté d'agglomération Seine Amont. Un réseau d'insertion par l'activité économique sur le Val-de-Marne s'est créé en juillet dernier. Il rassemble une quarantaine de SIAE du département. Fresnes Service en est fait partie. Objectifs : mutualiser les moyens.

"Logement, langue, mobilité... Bien souvent, le problème réside dans les freins à l'embauche", observe Paule Frachon, présidente de Fresnes Service. Au total, quelque sept salariés permanents, un contrat d'apprentissage et deux bénévoles s'évertuent à favoriser le retour à un emploi durable d'un public en grande fragilité. Et les résultats sont là, avec une durée moyenne d'un an pour aider ces personnes à reconstruire leur projet professionnel, se forger une expérience et suivre des formations. ■

CARNET D'ADRESSES

- ▣ **L'Atelier** : centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire, 8-10 impasse Boutron 75010 Paris. Tél. : 01 40 38 40 38. Site : www.atelier-idf.org www.rtes.fr
- ▣ **Cité des Métiers du Val-de-Marne** : 14 rue Waldeck-Rousseau 94600 Choisy-le-Roi. Tél. 01 48 92 49 00. Site : <http://citedesmetiers-valdemarne.fr>
- ▣ **Association régionale des CIGALES d'Ile-de-France** : 18 rue de Varenne 75007 Paris. Tél. 01 42 84 98 73. Courriel : at@cigales-idf.asso.fr
- ▣ **Fresnes Service** : 7 square du 19-mars-1962 94260 Fresnes. Tél. 01 46 68 20 68. Courriel : direction-aifs@fresnes-service.com
- ▣ **Habitat et Humanisme** : Jean-Michel Pescheux, tél. 06 52 11 84 27. Courriel : jean.michel.pescheux@gmail.com
- ▣ **Pôle d'économie solidaire chevillais** : 1 avenue Franklin Roosevelt 94550 Chevilly-Larue. Tél. : 01 45 60 43 09. Courriel : contact@lepole.com
- ▣ **Le Coup de pouce** : épicerie sociale, 19 rue Henri Barbusse à Fresnes. Tél. 01 46 66 32 20.
- ▣ **Ohé Service** : 5 avenue du Général de Gaulle 94240 L'Haÿ-les-Roses. Tél. 01 46 64 47 08.
- ▣ **AEF 94** : 111-113 rue Paul Hochart 94240 L'Haÿ-les-Roses. Tél. 01 46 86 12 69.
- ▣ **Crédit coopératif** : banque de l'économie sociale. Site : www.credit-cooperatif.com
- ▣ **La Nef** : banque éthique. Site : www.lanef.eu
- ▣ **CCFD-Terre Solidaire** : 101 rue Chéret 94000 Créteil. Tél. 01 43 78 08 79.
- ▣ **Guide gratuit de l'économie sociale et solidaire édité par le Conseil général à télécharger en ligne** : <http://www.valdemarne.fr/vivre-en-val-de-marne/informations/un-guide-pour-tout-savoir-sur-leconomie-sociale-et-solidaire>



HABITAT ET HUMANISME



Construisant et gérant des logements en relation avec les acteurs publics de l'habitat, l'association Habitat et Humanisme est à la recherche de bénévoles pour animer un projet d'insertion par le logement à Fresnes. L'objet ? "Permettre l'accès de familles et personnes isolées à un logement décent et à faible loyer, contribuer à la mixité sociale en ville en accompagnant ces personnes en difficulté", fait savoir Jean-Michel Pescheux, coordinateur à Habitat et Humanisme pour le Val de Bièvre. Bricolage, communication, finance solidaire... Toutes les aides sont bienvenues !